

# Municipalité de Saint-Agapit



1080, avenue Bergeron  
Saint-Agapit (Québec) G0S 1Z0

Province de Québec  
MRC de Lotbinière  
Municipalité de Saint-Agapit

## **RÈGLEMENT 611-04-26 MODIFIANT L'ANNEXE « A » DU RÈGLEMENT HARMONISÉ SUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES PROPRIÉTÉS NO 550-01-24.**

**ATTENDU QUE** la Municipalité a adopté le Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés no 550-01-24 ;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal juge nécessaire de modifier l'annexe « A » du Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés no 550-01-24 pour ajouter le préventionniste en sécurité incendie comme personnes autorisées et désignées pour appliquer les dispositions de ce règlement ;

**ATTENDU QUE** l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné par Sylvain Vidal lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 7 avril 2026 ;

**ATTENDU QUE** le projet du présent règlement a été déposé par Sylvain Vidal lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 7 avril 2026 ;

**SUR LA PROPOSITION DE BERNARD BRETON,  
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QU'IL SOIT, PAR LE PRÉSENT RÈGLEMENT, DÉCRÉTÉ ET STATUÉ COMME SUIT :**

### **ARTICLE 1**

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

### **ARTICLE 2**

Le but du présent règlement est de modifier l'annexe « A » pour ajouter des personnes autorisées et désignées pour appliquer les dispositions de ce règlement ;

### **ARTICLE 3**

L'annexe « A « Personnes autorisées et désignées pour appliquer le présent règlement » est modifiée par l'ajout suivant au bas de la liste :

- ✓ Préventionniste en sécurité incendie;

### **ARTICLE 4**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Adopté à Saint-Agapit, ce 4<sup>e</sup> jour de mai de l'an deux mille vingt-six.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

---

Yves Gingras, maire

---

Claude Fortin, directeur général et greffier-trésorier